



ATELIER NATIONAL

Sécurité alimentaire : Quels enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle autour des barrages au Mali ?

RAPPORT TECHNIQUE



Décembre 2013

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION.....	4
I. DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	4
1.1. La cérémonie d'ouverture	4
1.2. Les exposés.....	5
1.3. Les travaux en groupes suivis des restitutions et débats en plénière	13
II. RECOMMANDATION DE L'ATELIER.....	14
II. CONCLUSION	14
III. ANNEXES.....	15
3.1. Annexe 1 : Programme de l'atelier	15
3.2. Annexe 2 : Discours de Monsieur le Ministre du Développement Rural.....	17
3.3. Annexe 3 : Liste des participants	21
3.4. Annexe 4: Produits des travaux de groupes.....	24
3.5. Annexe 5 : Evaluation de l'atelier	29

SIGLES

- CSCR** : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
- DNA** : Direction Nationale de l'Agriculture
- DNGR** : Direction Nationale du Génie Rural
- GWI** : Global Water Initiative
- IIED** : Institut Internationale pour l'Environnement et le Développement
- LOA** : Loi d'Orientation Agricole
- ODRS** : Office du Développement Rural de Sélingué
- PDDAA** : Le programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
- PNISA** : Programme National d'Investissement Sectoriel Agricole
- SDDR** : Schéma Directeur du Développement Rural
- SNDR** : Stratégie Nationale du Développement de la Riziculture
- UICN** : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

I. INTRODUCTION

La « Global Water Initiative » (GWI), mise en œuvre par l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), et l'Office du Développement Rural de Sélingué, a organisé le 12 décembre 2013 à Bamako au Mali, un atelier national sur le thème « Sécurité alimentaire : Quels enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle autour des barrages au Mali ? »

Cet atelier fait suite à l'atelier régional sur le même thème organisé à Ouagadougou les 10, 11 et 12 juillet 2013, qui a permis de consolider les messages issus de trois études de cas menées au Burkina (barrage de Bagré), Mali (barrage de Sélingué) et Sénégal (barrage de Niandouba)¹. Plus d'une cinquantaine de personnes de divers horizons ont participé à cet atelier (voir la liste des participants en annexe).

I. DEROULEMENT DE L'ATELIER

1.1. La cérémonie d'ouverture

Trois interventions ont marqué la cérémonie d'ouverture. Le mot introductif du Directeur Général de l'Office du Développement Rural de Sélingué, Monsieur Ousmane MAIGA qui a brièvement rappelé l'avènement de cet atelier et la collaboration de sa structure avec la Global Water Initiative. Il a terminé ses propos par une conviction certaine que les résultats de cet atelier serviront sa structure pour une meilleure organisation de la production à Sélingué tout en suggérant qu'à l'avenir un tel atelier devrait se tenir à Sélingué. Le deuxième intervenant fut Jamie SKINNER, Directeur Afrique de l'Ouest de Global Water Initiative. Il a fait la corrélation entre la politique nationale de la riziculture qui cherche à combiner deux objectifs à savoir l'augmentation de la production pour satisfaire aux besoins nationaux en riz et la réduction de la pauvreté, et les résultats de l'étude qui montre que pour réussir ces deux objectifs, l'Etat et les paysans doivent partager les mêmes objectifs et se donner les moyens de travailler et de résoudre les problèmes ensemble. C'est ainsi que Monsieur SKINNER dans ses propos a insisté sur la nécessité de comprendre les dynamiques locales pour appuyer les petits producteurs dans les aménagements hydro-agricoles existants. Ceci, dans le but d'améliorer durablement la productivité de la riziculture et les revenus des producteurs par l'apprentissage, le partage de l'information et l'adoption de bonnes pratiques. Il a rappelé que le programme Global Water Initiative travaille en étroite collaboration avec les structures techniques en charge du développement rural et les organisations paysannes autour du barrage de Sélingué. Selon Jamie Skinner, l'amélioration des outils et des règles de gouvernance autour des systèmes d'irrigation existants doit permettre à tous les bénéficiaires locaux de partager équitablement les ressources en eau et les terres, ainsi on évitera les conflits entre les usagers. Il a précisé que la GWI est un programme d'analyse politique et de plaidoyer financé par la Fondation Howard G. Buffet, sur la thématique de l'eau pour l'agriculture. Son objectif est de promouvoir avec les partenaires du domaine, des mécanismes et stratégies pour que l'eau soit utilisée de manière efficace et équitable, afin de permettre aux agriculteurs d'améliorer leur sécurité

¹ Voir lien <http://www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/programmes/prezoh/?13559/Les-barrages-et-lirrigation--quels-enjeux-pour-les-petits-producteurs->

alimentaire et de devenir plus résilients au changement climatique, grâce à une production agricole durable.

Monsieur DIABY Cheick Sidya, Commissaire à la sécurité alimentaire, représentant Monsieur le Ministre du Développement Rural, a été le troisième et dernier intervenant à la cérémonie d'ouverture de l'atelier. Dans son discours d'ouverture, il a rappelé les politiques nationales en matière d'irrigation au Mali. On retient de son discours que depuis 1992 le Mali a adopté un schéma directeur du développement rural (SDDR), actualisé en 2002. Depuis 1999 le pays a élaboré et adopté une stratégie nationale de développement de l'irrigation suivi de l'élaboration d'un programme d'aménagement hydro-agricole en 2005. La Loi d'Orientation Agricole adoptée par le pays traduit la volonté commune de l'ensemble des partenaires des sous secteurs du développement rural (état, collectivités territoriales, profession agricole, société civile, partenaires au développement) de passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture intensive et diversifiée, capable de satisfaire dans un contexte de développement durable les besoins croissant du pays, et tournée vers la conquête des marchés sous-régionaux et internationaux. Le commissaire à la sécurité alimentaire s'est dit satisfait de voir une collaboration fructueuse entre la Global Water Initiative et l'ODRS, qui s'inscrit selon lui dans la vision du gouvernement qui encourage ce genre de partenariat permettant une complémentarité d'action pour une meilleure promotion de l'agriculture de marché tout en sauvegardant les moyens d'existence des petits producteurs. Monsieur DIABY a également noté que l'ambition légitime et soutenable c'est de créer un véritable pôle de développement économique autour du barrage de Sélingué, et hisser ainsi les populations de la zone dans le peloton de tête des revenus. Selon lui la zone du barrage de Sélingué est incontestablement aujourd'hui celle qui recèle le plus grand potentiel de développement économique au Mali, où sont réunies les meilleures des conditions pour un développement accéléré : l'eau, la terre, l'électricité, les routes, la proximité d'un marché sûr (Bamako); et les hommes. Cependant, après toutes les études diagnostiques menées, la prospective impose désormais des choix stratégiques clairs, sur lesquels des efforts de financements conséquents doivent être orientés. Cela exige aussi une démarche de professionnalisation et l'abandon des politiques de subsistance aux profits de politiques favorisant réellement la création de richesses. Pour terminer ses propos, il a noté que l'opérationnalisation de toutes ces ambitions de développement ne peut se faire sans une véritable politique de sécurisation foncière et la mise en place d'un dispositif de conseil agricole optimisé en corrélation avec les exigences d'une agriculture moderne. C'est pourquoi il a salué vigoureusement cette initiative qui a été donnée aux acteurs pour réfléchir durant la journée sur le thème **« sécurité alimentaire : quels enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation a grande échelle autour des barrages au mali »**

1.2. Les exposés

Conformément à l'ordre du jour de l'atelier, des exposés ont été faits et ont permis aux participants d'apprendre et de réagir sur les expériences de différentes zones rizicoles du Mali et celles des pays d'intervention de la GWI. Le contenu de ces exposés se résume comme suit :

❖ **Communication sur la Stratégie Nationale du Développement de l'Irrigation (dispositions générales, les acquis et les perspectives)**

Cette communication a été faite par Mr Mohamed DICKO de la Direction Nationale du Génie Rural. Dans son exposé, on retient que le Gouvernement du Mali a élaboré des stratégies, des politiques et des plans d'investissement sectoriels avec le soutien des institutions régionales, sous-régionales et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Parmi ces outils, on peut citer: le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR), la Loi d'Orientation Agricole (LOA), le Programme National d'Investissement Sectoriel Agricole (PNISA) en cours d'élaboration dans le cadre du Pacte ECOWAP/PDDAA, et la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire, et en ce qui nous concerne, la stratégie Nationale du Développement de l'Irrigation depuis 1999. On retient que le sous secteur de l'irrigation et du drainage occupe une place importante dans le secteur agricole du Mali.

- Le potentiel aménageable (2 200 000ha) se classe parmi les plus importants de l'Afrique au sud du Sahara.
- les superficies aménagées qui totalisent environ 395 889 ha représentent près de 17% des superficies agricoles exploitées dans le pays.
- La part des cultures irriguées dans la production agricole du pays est de 34%.

Selon le communicateur, malgré les efforts soutenus déployés par les gouvernements successifs le rythme d'aménagement en divers types est de 10 000ha/an pour un effort financier estimé à 28,3 milliards de FCA/an, représentant environ 15% du budget reversé à l'agriculture soit un rythme d'augmentation des superficies aménagées dans le pays de l'ordre de 6% par an. En terminant sa communication, Monsieur Dicko estime qu'avec les précipitations irrégulières, l'amélioration de la production agricole proviendra essentiellement des mesures améliorées et adaptées de conservations des eaux et des terres, à une plus grande échelle de l'irrigation et en particulier par :

- la mobilisation des ressources financières nécessaires pour faire face aux besoins actuels et futurs;
- la promotion des technologies d'irrigation favorisant une meilleure économie d'eau et une facilité de gestion des périmètres aménagés;
- la promotion du renforcement des capacités des exploitants des systèmes irrigués.
- la mise en place des dispositions favorisant la sécurisation foncière au niveau des aménagements
- la poursuite du programme de réhabilitation socioéconomique des grands périmètres de L'Office du Niger tout en veillant à prendre les mesures adéquates afin d'assurer la pérennité de ces actions.
- la diversification et la sécurisation des systèmes de production au sein des grands périmètres à maîtrise partielle et totale par la promotion d'activité autres que les activités principales.

Les échanges autour de cette présentation ont portées sur :

- le rôle de l'agrobusiness dans les 395 000 ha aménagés. Est-t-il envisagé une cohabitation entre le secteur privé et exploitations familiales ?

- donner plus d'éclairage sur le taux annuel d'aménagement de 6%
- la potentialité de 2 200 000 ha aménageable tient-il compte de l'office du Niger ?

Le communicateur a donné quelques éléments de réponses en ces termes :

- les données communiquées sont ceux des programmes gouvernementaux, par conséquent ne tiennent pas compte de l'agro business
- le taux annuel d'évolution de 6% de la superficie aménagée est calculé de la période allant de 1990 à 2011.

❖ **Communication sur la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture, (dispositions générales, les acquis et les perspectives)**

L'exposé a été faite par Monsieur FOFANA Siaka, Directeur National Adjoint de l'Agriculture. Il a noté que malgré l'augmentation croissante de la production, le Mali fait recours à des importations pour couvrir ses besoins en riz. En termes de sécurité alimentaire, la stratégie consiste à produire plus et à constituer des stocks de sécurité alimentaire.

Il ressort de cette communication que l'objectif de la stratégie de développement rizicole est d'intensifier les systèmes à haut potentiel de production en mettant l'accent sur (i) l'aménagement de nouveaux périmètres avec maîtrise totale de l'eau; (ii) le développement de la riziculture pluviale et (iii) l'intensification des autres systèmes de production : submersion contrôlée, bas fonds et submersion libre.

De cet exposé, on retient que le développement de ladite stratégie est subdivisé en trois grandes phase : (i) **Phase 1** : elle a débutée en 2009, la production attendue était de 2 003 040 tonnes de paddy sur une superficie de 629 584 ha. La subvention des engrais et des semences de nérica, initiée durant la campagne 2008/2009 a été maintenue. (ii) **Phase 2** : débutée en 2013 prévoyait l'aménagement de 10 000 ha par an avec maîtrise totale de l'eau et la progression de la riziculture pluviale qui avait commencé à attiré les producteurs de mil/sorgho à cause des rendements satisfaisants du riz nérica (3 à 4 t/ha). (iii) **Phase 3**: prévue pour débuter en 2018 et la production attendue est de 3 969 564 tonnes de paddy qui proviendrait de 245 420 ha de riziculture pluviale, 220 673 ha de maîtrise totale d'eau et de 621 161 ha de submersion contrôlée. L'objectif à cette dernière phase est de faire du Mali un pays exportateur de céréales avec environ 1,5 million de tonnes de riz marchand commercialisable. La promotion du label de qualité devra également être d'actualité grâce à l'introduction d'équipements post-récoltes adaptés.

En termes de défis, il ressort de la communication qu'ils sont nombreux et comprennent entre autres : l'accès aux intrants, l'accès à la terre, l'accès aux équipements et l'accès au marché. Par rapport aux potentialités le Mali dispose d'importantes potentialités rizicoles. Les superficies jugées aptes à l'irrigation sont évaluées à près de 2 200 000 ha. Ce potentiel n'est valorisé qu'à hauteur de 20%.

Pour conclure le communicateur a noté quelques contraintes qui sont entre autres :

- le faible niveau d'utilisation de variétés améliorées et performantes;
- les difficultés d'accès aux équipements (production, stockage, transformation,...)

- les difficultés d'accès aux intrants;
- les circuits de commercialisation et de distribution peu performants;
- l'insuffisance d'encadrement des producteurs

❖ **Communication sur l'étude de cas sur Sélingué : les enjeux pour les petits producteurs autour des barrages de Sélingué, Mali**

Monsieur Alpha KERGNA, consultant, chef d'équipe des experts qui ont conduit cette étude avait la charge de faire cette communication. Dans son introduction le consultant a fait une brève description du contexte national. Il ressort que le PIB est resté stable à 1 030\$/hbt/an durant ces dix dernières années ce qui classe le pays à la place de 160ème/169 avec une tendance à la baisse de la Pauvreté de 12%. Au niveau du secteur agricole on retient qu'il occupe 37,61% du PIB avec taux de couverture des besoins céréaliers de 84% en 2001 à 147% en 2011 ce qui aboutit à une balance commerciale agricole légèrement excédentaire.

En termes de typologie des exploitations dans les sites étudiés (Sélingué et Maninkoura), le tableau suivant présente la situation actuelle :

Sites /Critère	Typologie	Caractéristiques
Sélingué	Accueillants	35% des exploitations agricoles (EA); 0,25 à 2 ha en irriguée; 6 à 10 ha en exondée, Propriétaires coutumiers des parcelles en exondée et attributaires dans le périmètre.
	Agriculteurs déplacés par le barrage	40% des EA, ne sont pas propriétaires des terres en exondée; Idem accueillants
	Migrants	25% des EA; 0,25 à 0,75 ha en irriguée; n'exploitent pas de terres en exondée. Attributaires dans le périmètre
Maninkoura	Agro-éleveurs grand troupeau	10% des EA; 2-4 ha en irriguée et 6-10 ha en exondée; attributaires de parcelles dans le périmètre et propriétaires coutumiers en exondée
	Agro-éleveurs petit troupeau	70% des EA; 0,5-1 ha en irriguée et 3-5 ha en exondée; attributaires de parcelles dans le périmètre et certains propriétaires coutumiers en exondée
	Agro-éleveurs autres sources de revenus	20% des EA; 0,5 ha en Irriguée et 3-5 en exondée pour ceux qui en possèdent ; attributaires de parcelles dans le périmètre et certains propriétaires coutumiers en exondée

Par rapport aux processus d'accumulation des capitaux au niveau des exploitations familiales à Sélingué et à Maninkoura, on retient que le capital naturel est constitué de parcelles issues d'attribution, de la location et l'achat (quoique interdit par le cahier de charges). Le capital physique est constitué de revenus agricoles et extra-agricoles, transferts et crédit au niveau des caisses. Le capital financier est constitué par la vente de produits agricoles (céréales, maraichage, bétail), transferts, microcrédit, et les prestations de service.

En termes d'analyse croisée des deux zones, on résume de la communication ce qui suit :

Sélingué (périmètre fonctionnant en gravitaire)	Maninkoura (périmètre fonctionnant par pompage d'eau)
<ul style="list-style-type: none"> - Exploitations qui s'en sortent bien: avoir au moins 1 ha dans le périmètre, s'investir, disposer de ressources extra-agricoles - Exploitations qui s'en sortent peu: ont moins d'1 ha dans le périmètre, s'investissent et disposent de ressources extra-agricoles - Exploitations qui ne s'en sortent pas: mettent l'accent sur les cultures sèches par manque de capitaux (physique et financier) 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitations qui s'en sortent bien: avoir au moins 2 ha dans le périmètre, s'investir, disposer de gros bétail et d'équipement - Exploitations qui s'en sortent peu: ont moins de 2 ha dans le périmètre, s'investissent et disposent de ressources extra-agricoles - Exploitations qui ne s'en sortent pas: mettent l'accent sur les cultures sèches par manque de capitaux (physique et financier)

Dans sa communication, le consultant a retenu comme principales contraintes et défis pour les exploitations :

- Accueillants et déplacés de Sélingué: sous équipement, taux de dépendance à l'exploitation du périmètre élevé et l'orpaillage
- Migrants à Sélingué: la petite taille des parcelles irriguées et manque de terres en exondée, sous-équipement
- Les agro-éleveurs avec grand troupeau: diminution de l'espace pastoral, obstruction des couloirs de passage pour les animaux, suspension de la contre saison
- Les agro-éleveurs avec petit troupeau et autres sources de revenus: sous équipement, faiblesse de la main d'œuvre, insécurité alimentaire, suspension de la contre saison.

Pour renforcer les moyens de subsistance des ménages exploitants dans la zone de l'étude, le communicateur auteur de l'étude a donné quelques pistes qui se résument comme suit :

- une sécurité foncière des exploitations dans le périmètre qui passe par le respect du cahier de charge en donnant une voie de recours aux producteurs évincés
- l'accès aux intrants et aux crédits agricoles pour tous
- la mise au point par l'ODRS d'un conseil agricole efficace et accessible par les producteurs

Selon le communicateur les visions et aspirations des exploitations agricoles dans la zone se résument comme suit dans le tableau :

Sélingué	Maninkoura
<ul style="list-style-type: none"> - Le maintien dans l'agriculture avec une augmentation de la production de riz (chez les petits exploitants pour tous les types) - Devenir de grands producteurs riches grâce à une main d'œuvre et équipements adéquats et sources de revenus divers (grands exploitants accueillants et déplacés) - Devenir des agro-entrepreneurs en disposant de grandes superficies irriguées (chez les grands producteurs migrants). 	<ul style="list-style-type: none"> - Devenir de grands producteurs riches grâce à une main d'œuvre et équipements adéquats et sources de revenus divers (agro-éleveurs avec grands troupeaux) - Le maintien dans l'agriculture en assurant leur autosuffisance alimentaire (agro-éleveurs avec petit troupeau ou disposant d'autres sources de revenus)

De cette communication, on retient quelques préoccupations et commentaires provenant des participants. Ce sont :

- les différences entre les deux périmètres ?
- l'aspect foncier : comment se fait l'attribution des parcelles sur le périmètre.
- la typologie des exploitations mérite d'être revue car il est dit que des déplacés ne sont pas propriétaires des terres exondées, alors que dans les faits, il y a beaucoup de villages déplacés qui sont propriétaires de ces terres.
- l'étude devrait s'étendre sur les pertes de production relevées dans les villages en termes d'inondation
- il ne fallait pas se limiter seulement à Dallabala car il existe d'autres villages déplacés
- approfondir plus la problématique de non respect du cahier de charge par les deux parties (ODRS et producteurs)
- quelles est la zone de l'étude par rapport au barrage ?
- que pensez-vous de l'occupation des périmètres immédiats du barrage ?
- quels sont les problèmes qui empêchent la contre saison à Maninkoura ?
- expliquer plus la typologie des exploitations (surtout les %)
- par rapport à l'analyse comparative des deux sites, pourriez-vous expliquer plus ce qui fait la différence ? en termes de comparaison entre deux sites (périmètre de Sélingué et celui de maninkoura), Il y a des différences fondamentales entre les deux. Le périmètre de Sélingué a été fait pour les gens qui ont perdu les terres avec la mise en eau du barrage. Alors que celui de Maninkoura ne s'inscrit pas dans cette logique.
- il est nécessaire de faire ressortir la relation du Comité Local de l'Eau avec l'irrigation
- ne serait-il pas nécessaire de faire une analyse sur l'irrigation et l'orpaillage à Sélingué ?
- la cherté du crédit agricole n'est pas abordée par le consultant, qu'en est-il le cas à Sélingué ?

- il est nécessaire de savoir un peu plus sur la taille des exploitations, quel est la réalité à Sélingué et à Maninkoura ?
- la nécessité de revoir le rapport de l'étude par rapport au potentiel aménageable à Sélingué qui est 55 000 ha selon les données de l'ODRS
- développer plus la question de la gestion de l'eau d'irrigation qui constitue le grand enjeu aujourd'hui à Sélingué

Le consultant communicateur a donnée des réponses à ses préoccupations et a pris note des contributions des uns des autres.

❖ **Communication : Synthèse des enseignements tirés des expériences de Bagré (Burkina), Sélingué (Mali) et Niandouba (Sénégal).**

Cette synthèse à été élaborée par Monsieur Bara GUEYE de IED Afrique mais présentée par Barbara Adolph de l'IIED pour des raisons d'empêchement de Monsieur Bara GUEYE. Elle a commencé par les différentes conclusions tirées de la synthèse des trois pays.

Premièrement, il ressort que la logique de l'Etat est la modernisation de l'agriculture avec une forte intensité technologique, une spécialisation de la production et la promotion de l'agro-business comme moyen pour réaliser les objectifs de production. De ce fait, les exploitations familiales sont considérées comme éléments de ce système, mais celui-ci n'est pas conçu de manière à pouvoir prendre en compte leur multifonctionnalité de manière adéquate. Ce qui implique :

- la remise en cause des systèmes de production traditionnelle basée sur la diversification (réduction de risque etc.)
- une faible prise en compte des autres fonctions/activités des exploitations familiales
- une verticalité du système de gouvernance et une faible implication des organisations paysannes dans la prise de décision
- un positionnement de plus en plus fort des nouveaux acteurs du secteur privé (grands investisseurs) - mais est-ce qu'ils sont vraiment plus efficaces et productives?

En second point, à l'opposé de celle de l'Etat, la logique des exploitations familiales est basée sur la multifonctionnalité comme caractéristique fondamentale et déterminant clé de leur capacité de résilience. Les modèles d'intervention à mettre en place dans les périmètres, pourront servir de leviers pour l'augmentation de la production et le renforcement des moyens d'existence des paysans pauvres. De cette seconde conclusion, on retrouve les typologies des producteurs comme suit :

- la spécialisation agricole choisie: modèle des investisseurs en agro-business avec de grandes superficies
- la spécialisation agricole subie: petites exploitations (petites parcelles) ne disposant pas d'autres activités pour financer la riziculture. Sans possibilité d'accès au crédit, elles sont dans une situation précaire

- la diversification : modèle caractéristique des exploitations familiales et illustration du rôle important des autres activités (élevage, migration, emplois salariés, etc.) dans le financement de la riziculture.

En troisième conclusion, nous retenons que le décalage entre les deux logiques entraîne plusieurs dysfonctionnements en termes :

- d'aménagements coûteux et peu performants,
- d'affaiblissement et la mise à l'écart du capital social local dans le processus de décision pour une gestion durable des périmètres,
- d'aggravation de la situation de précarité des producteurs les plus pauvres en ressources, et
- de fragmentation du système d'appui conseil devenu peu adapté au caractère multifonctionnel des exploitations familiales.

En quatrième conclusion, on retiendra de cette communication que le riz est considéré comme céréale stratégique qui occupe une place centrale dans les visions et aspirations futures des exploitations familiales. D'où la question à savoir **comment créer les conditions institutionnelles et techniques pour permettre aux producteurs qui en ont l'ambition et la capacité, de pouvoir passer à l'échelle en produisant plus et mieux ?**

Pour y répondre on notera que les motivations qui sous-tendent les aspirations et visions des agriculteurs se résument en cinq points :

- l'accès au foncier rizicole (la terre comme actif important à haute valeur)
- la sécurité alimentaire en riz d'abord ; commercialisation ensuite (mais dépend de contexte)
- la limitation de la dépendance du marché (nouveaux acteurs)
- la génération de revenus (riz comme culture de rente pour les acteurs de l'agro-business)
- la nécessité d'une place de choix pour les jeunes et des femmes

Pour conclure son exposé, la communicatrice a noté que la poursuite des objectifs politiques de sécurité alimentaire devront prendre en compte le caractère multifonctionnel des exploitations et la place qu'elles accordent à la riziculture dans la formulation de leurs visions et aspirations futures. Cependant, toute intervention future devra, d'abord, passer par l'ingénierie d'un système de gouvernance des périmètres à travers l'instauration de nouvelles règles et mécanismes de redevabilité ainsi que le renforcement des organisations représentatives des producteurs dans le processus de décisions.

Suite à la communication, on retient les réactions suivantes de la salle :

- comment est- il traité la question du droit de la femme à l'accès de la parcelle de son mari ?
- la nécessité de nuancer les deux logiques (Etat et producteurs) car l'Etat encourage la diversification des cultures dans certaines circonstances. On ne saurait dire qu'il y'a une véritable opposition de logique

- la nécessité d'aller plus loin sur la question des 10% des aménagements tenant compte du genre (7% jeunes et 3% femmes ou l'inverse ?)

1.3. Les travaux en groupes suivis des restitutions et débats en plénière

Trois groupes de travail ont abordé chacun un thème parmi les trois suivants :

Groupe 1 : Comment améliorer l'efficacité des OP pour leur permettre de remplir leurs fonctions, inclus:

- *assurer le fonctionnement des mécanismes de gouvernance et la participation effective des OP dans ses mécanismes,*
- *négociations des financements pour les intrants;*
- *articuler leurs besoins et demandes pour le conseil agricole (appui technique, économique et organisationnelle) clairement et fortement auprès des agences responsables,*
- *renforcer le respect des cahiers de charges par tous (producteurs et MO) ?*

Modérateur : Bamadou Cessouma

Groupe 2 : Comment faciliter l'accès aux périmètres irrigués, tout en satisfaisant les besoins de l'état (production de riz / rentabilisation de barrage) et les besoins des producteurs (sécurisation de leur moyen de vie diversifier, sécurité alimentaire, revenue etc.) ?

Modérateur : Jamie Skinner

Groupe 3 : Comment développer un système d'appui conseil qui répond aux demandes de différentes catégories de producteurs, et qui encourage l'innovation locale et les interactions équitables entre producteurs, chercheurs et conseiller agricole / services techniques.

Modérateur : Barbara Adolph

TDR des travaux de groupe

1. Quelles sont les bonnes pratiques et expériences en la matière ?
2. Quelles sont les actions importantes à mettre en œuvre pour opérationnaliser les idées émises

NB : tenir compte des besoins des femmes et des producteurs pauvres

Les résultats desdits travaux de groupes sont présentés en annexe 4.

II. RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

Au terme de l'atelier portant sur « *la sécurité alimentaire : Quels enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle autour des barrages au Mali ?* », les participants ont formulé des recommandations à l'endroit des acteurs du secteur de l'agriculture irriguée au Mali :

1. Promouvoir un conseil agricole motivé et efficace qui répond aux besoins des producteurs et valorise les connaissances locales ;
2. Appliquer strictement des critères d'attributions des terres et les règles de gestion des périmètres ;
3. Inciter le gouvernement à étendre les aménagements et à réhabiliter ceux existants, permettant ainsi l'attribution de 3ha/ménage qui respecte le seuil de rentabilité pour un ménage qui ne fait que du riz ;
4. Appuyer les organisations paysannes pour qu'ils s'organisent, se structurent et deviennent proactives et redevable à la base ; et
5. Renforcer la gestion concertée de l'eau du barrage de Sélingué entre les acteurs en présence.

II. CONCLUSION

L'atelier faisant objet du présent rapport a atteint pleinement ses objectifs. Les participants ont participé vivement et avec enthousiasme. Ils se sont exprimés sur la nécessité d'un secteur de l'agriculture irriguée performant qui assure une sécurisation foncière pour les producteurs et un conseil agricole performant.

Ils ont majoritairement souhaité que les futures travaux se concentrent sur :

- La taille minimale des parcelles pour le ménage
- La diversification des productions dans les périmètres irrigués
- L'accès des plus pauvres aux crédits agricole
- Le respect des dispositions de la loi d'orientation agricole
- La gestion de l'eau
- L'organisation interne des organisations paysannes

Les participants ont suggéré que les résultats de cet atelier soient portés à la connaissance des décideurs des secteurs agricoles au Mali.

III. ANNEXES

3.1. Annexe 1 : Programme de l'atelier

Date et lieu 12 Décembre 2013 à Mandé Hôtel de Bamako	
8H30	Arrivée et enregistrement des participants
9H00 – 9H45	Ouverture (Représentant Consortium UICN/IIED et Ministre en charge de l'Agriculture du Mali) <ul style="list-style-type: none">• <i>Présentation des participants</i>• <i>Mise en place du Bureau de l'atelier</i>• <i>Présentation de l'agenda</i>
9H45 – 10H45 Session 1 Plénière	Présentation des dispositions nationales en termes de développement l'Agriculture Irriguée <ul style="list-style-type: none">• <i>Communication sur le Programme National d'Aménagement Hydro-agricole (dispositions générales, les acquis et les perspectives) ; DNGR</i>• <i>Communication sur la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture, (dispositions générales, les acquis et les perspectives) ; DNA</i> Discussion
10H45 - 11H05 Session 2 Plénière	Restitution de l'étude de cas sur Sélingué <ul style="list-style-type: none">• <i>Communication sur les enjeux pour les petits producteurs autour des barrages de Sélingué, Mali. Alpha Oumar KERGNA, IER</i>
11H05 – 11H30	PAUSE CAFE
11H30 – 12H30	Restitution de l'étude de cas sur Sélingué Discussion
12H30 – 13H15 Session 3 Plénière	Restitution de la synthèse régionale des 3 études <ul style="list-style-type: none">• <i>Synthèse des enseignements tirés des expériences de Bagré (Burkina), Sélingué (Mali) et Niandouba (Sénégal). Barbara Adolph</i> Discussion
13H15 – 13H20	Présentation des travaux de groupes
13H20 – 14H00	DEJEUNER

<p>14H00 – 15H30 : Session 4 Travaux de groupes</p>	<p>3 groupes de travail pour approfondir les thèmes d'étude et formuler des recommandations, Barbara Adolph</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Quel mécanisme de gouvernance (procédures de prise de décisions, cadre institutionnel, mécanismes et outils) permet de construire une vision partagée entre Etat et producteurs autour des périmètres irrigués</i> 2. <i>Comment faciliter l'accès aux périmètres irrigués, tout en satisfaisant les besoins de l'état (production de riz / rentabilisation de barrage) et les besoins des producteurs (sécurisation de leur moyen de vie diversifié, sécurité alimentaire, revenue etc.) ?</i> 3. <i>Comment assurer un système de conseil agricole qui répond aux besoins des producteurs (diversification et sécurisation de leurs moyens de vie diversifié) et qui permet d'atteindre les objectifs de l'Etat (production de riz / rentabilisation de barrage)</i>
<p>15H30 – 16H30 Session 4 Plénière</p>	<p>Restitution et discussion</p>
<p>16H30</p>	<p style="text-align: center;">PAUSE CAFE</p>
<p>17H00</p>	<p>Evaluation Lecture des recommandations Clôture</p>

3.2. Annexe 2 : Discours de Monsieur le Ministre du Développement Rural

- ❖ **MONSIEUR LE PREFET DU CERCLE DE YANFOLILA**
- ❖ **MONSIEUR LE SOUS PREFET DE KANGARE**
- ❖ **MONSIEUR LE REPRESENTANT DE L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE AU MALI,**
- ❖ **MESDAMES ET MESSIEURS LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT,**
- ❖ **MONSIEUR LE DIRECTEUR DE GLOBAL WATER INITIATIVE POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST**
- ❖ **MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS ET CHEFS DE SERVICES NATIONAUX**
- ❖ **MESDAMES ET MESSIEURS LES COORDONATEURS ET CHEFS DE PROJETS ET PROGRAMMES,**
- ❖ **CHERS PARTICIPANTS,**

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir d'être parmi vous ce matin pour vous témoigner la satisfaction de mon département en charge de l'Agriculture pour toutes les actions que vous entreprenez pour la promotion l'agriculture irriguée au Mali

En effet, la cérémonie qui nous réunit ce matin est certes modeste, mais revêt pour nous un intérêt tout à fait particulier ; car il s'agit d'un atelier sur l'agriculture et sécurité alimentaire

Mesdames et Messieurs,

Adopté en 1992 et actualisé en 2002, le schéma directeur du développement rural (SDDR) constitue un cadre de cohérence des différents programmes sectoriels et un cadre de dialogue entre l'Etat, la société civile et les partenaires au développement.

C'est sur la base de ce schéma directeur que notre pays a élaboré et adopté en 1999 une stratégie nationale de développement de l'irrigation suivi de l'élaboration d'un programme d'aménagement hydro-agricole en 2005.

Cette stratégie avait pour principales vocations :

- le développement de la grande irrigation, intégrant les grands ouvrages hydrauliques (barrages, seuils de dérivation) et les petits aménagements hydro agricoles de proximité (petits périmètres irrigués villageois PPIV), les bas fonds aménagés et les petits périmètres maraîchers (PPM)).
- La redéfinition du rôle des intervenants et la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel faisant participer les bénéficiaires aux investissements et les impliquant dans la gestion et l'entretien des aménagements pour une plus grande mobilisation de financement en faveur de l'irrigation.

La stratégie de développement de l'irrigation vise les objectifs suivants :

- la recherche de la sécurité alimentaire
- l'amélioration de la situation nutritionnelle des couches particulièrement fragiles de la population
- les économies de devises, par la réduction des importations alimentaires et le développement plus marqué des exportations agricoles ;
- l'accroissement des revenus des populations rurales ; (iv) la réduction des phénomènes migratoires internes et externes et la non diminution du peuplement dans les zones arides et semi-arides

Mesdames et Messieurs,

Chers participants

La Loi d'Orientation Agricole adoptée par notre pays traduit la volonté commune de l'ensemble des partenaires des sous secteurs du développement rural (état, collectivités territoriales, profession agricole, société civile, partenaires au développement) de passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture intensive et diversifiée, capable de satisfaire dans un contexte de développement durable les besoins croissants du pays, et tournée vers la conquête des marchés sous-régionaux et internationaux.

La stratégie de développement de la riziculture (SNDR) initiée dans le cadre de la Coalition africaine de développement de la riziculture (CARD) s'inspire de la Loi d'Orientation Agricole. Elle vise à assurer l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la riziculture à travers : (i) la réalisation d'aménagements hydro-agricoles ; (ii) l'accès aux intrants agricoles (semences, engrais, herbicides, insecticides) ; (iii) l'accès au foncier rural ; (iv) la mécanisation de la production agricole ; (v) le renforcement de la capacité de la recherche et de l'encadrement ainsi que le transfert des innovations technologiques ; (vi) l'amélioration de la qualité des produits par la modernisation des opérations post-récoltes et l'organisation de la commercialisation et (VII) la gestion des ressources naturelles et de l'environnement..

Mesdames et Messieurs

Le gouvernement du Mali reconnaît le travail combien inestimable des organisations non gouvernementales dans le développement du monde rural dans notre pays. Les ONG entreprennent des actions en faveur des micros entreprises et des exploitations paysannes en milieu rural. Les formes

d'interventions qui diffèrent d'une ONG à une autre, recouvrent généralement les activités de formation en gestion, de recherche de financement, de crédit et caution mutuelle, d'appui technologique et de recherche de partenaires. Tous les secteurs d'activités sont concernés, mais on observe une prédominance à plus de 60% des petits projets de transformation des produits agricoles et des projets agro-alimentaires. Les différentes formes d'appui apportées par les ONG aux micro-entreprises et aux petits agriculteurs se répartissent en deux grandes catégories correspondantes aux besoins cités plus haut. Les interventions des ONG bénéficient aux pouvoirs publics ainsi qu'aux Organisations Professionnelles Agricole (OPA) qui ne disposent pas suffisamment de moyens.

La présente cérémonie qui nous réunit ce matin s'inscrit dans cette logique. Elle est le fruit d'un partenariat fructueux entre l'Office du Développement Rural de Sélingué (ODRS) et l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) à travers le projet Global Water Initiative. Le gouvernement encourage ce genre de partenariat qui permet une complémentarité d'action pour une meilleure promotion de l'agriculture de marché tout en sauvegardant les moyens d'existence des petits producteurs.

Mesdames et Messieurs

Le Barrage de Sélingué a manifestement créé un potentiel hydro-agricole et piscicole des plus importants au Mali et en Afrique de l'Ouest. En raison de cette spécificité, la mise en valeur de cet important potentiel a été confiée à des entités administratives autonomes. Ainsi de 1980 à 1995 l'Office pour l'Exploitation des Ressources du Haut Niger (OERHN) a été chargé de la gestion de l'ensemble des infrastructures, y compris la production électrique. Et depuis **1996** c'est l'**Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS)** qui a la charge du développement des ressources agricoles de la zone.

L'ODRS a élaboré depuis 2003 un Schéma Directeur d'Intervention qui définit les grandes orientations du développement de la zone. Ce Schéma qui a été partagé par l'ensemble des Collectivités décentralisées et autres acteurs au développement de la zone, a été adopté par le Conseil d'Administration de l'ODRS en 2004. Un Cadre de concertation permanent, regroupant l'ensemble des acteurs constitue le lieu d'échange en vue de l'harmonisation des actions.

Mesdames et Messieurs

Les perspectives de développement de la zone du bassin du Sankarani sont à la mesure de son immense potentiel de développement agricole. L'ambition légitime et soutenable c'est de créer un véritable pôle de développement économique autour du barrage de Sélingué, et hisser ainsi les populations de la zone dans le peloton de tête des revenus. En effet la zone du barrage de Sélingué est incontestablement aujourd'hui celle qui recèle le plus grand potentiel de développement économique au Mali, où sont réunies les meilleures des conditions pour un développement accéléré : l'eau, la terre, l'électricité, les routes, la proximité d'un marché sûr (Bamako); et les hommes. Cependant, après toutes les études diagnostiques menées, la prospective impose désormais des choix stratégiques clairs, sur lesquels des efforts de financements conséquents doivent être orientés. Cela exige aussi une démarche de professionnalisation et l'abandon des politiques de subsistance aux profits de politiques favorisant réellement la création de richesses.

Mesdames et Messieurs,

Chers participants

L'opérationnalisation de toutes ses abutions de développement ne peut se faire sans une véritable politique de sécurisation foncière et la mise en place d'un dispositif de conseil agricole optimisé en corrélation avec les exigences d'une agriculture moderne. C'est pourquoi je ne saurais terminer mes propos sans saluer une fois de plus cette belle initiative qui nous est donnée pour réfléchir durant cette journée sur le thème « **sécurité alimentaire : quels enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation a grande échelle autour des barrages au mali** »

Sur ce, je déclare ouvert les travaux de l'atelier

Je souhaite plein succès à vos travaux.

Je vous remercie.

3.3. Annexe 3 : Liste des participants

N°	NOM ET PRENOM	INSTITUTION	ADRESSE MAIL ET TELEPHONE
1	ADOLPH Barbara	IIED	barbara.adolph@iied.org
2	BAMIA Ibrahima	CNURNBN -Mali	bamiabrahima@yahoo.fr 66 89 60 76
3	CESSOUMA Bamadou	UICN/GWI	bamadou.cessouma@iucn.org
4	CISSE Abdoul Kader	Chaine II ORTM	76 55 68 70
5	CISSE Allaye	Sous Préfet de KANGARE	76 60 25 25
6	DAOU Abdoulaye	Délégué Général Office du Niger	76 17 05 45
7	DEMBELE Karim	Autorité de Taoussa	dembele_karim@gmail.com
8	DEMBELE Moussa Salif	CNU-Mali	74 13 21 55
9	DIA Cheick A.	L'ESSOR (AMAP)	79 07 50 93
10	DIABATE Ouattisséké	Chambre Régionale d'Agriculture	76 11 37 91 ouatisseke@yahoo.fr
11	DIAKITE Abdoulaye	L'Indicateur	76 28 78 26 ablodiakide@yahoo.fr
12	DIAKITE Habouré	AOPP	aopphaboure@yahoo.fr 66 98 16 70/76 46 84 52
13	DIAKITE Ibrahima	Commissariat Sécurité Alimentaire	ibrahimadiakite56@gmail.com 76 45 43 51
14	DIALLO Hamadoun	IPR	diallohama76@yahoo.fr
15	DIALLO Ousmane	DNP	ousmanediallodnp@yahoo.fr 66 79 19 65
16	DIALLO Youssouf	Journal 22 Septembre	bameydiallo2011@yahoo.com
17	DIARRA Baba	Radio Bamakan	baburadiarra@yahoo.fr 76 12 81 04
18	DIARRA Youssouf	ORTM	yussufkolokani@yahoo.fr 66 91 00 13
19	DIARRA Zan	Autorité pour l'Aménagement de Taoussa	zantianoohogr1965@yahoo.fr
20	DICKO Mohamed	DNGR	66 98 99 30 mohaalmahmoud@yahoo.fr

21	DOUMBIA Siaka	HELVETAS	76 38 70 44
22	Dr Harouna DIALLO	GERSDA/Université des Sciences Juridiques	66 82 06 01
23	DRAGO Auguste	Office du Niger Ségou	76 16 65 28
24	DRAME Hamadou Oumarou	CPS-SDR	hadrae@yahoo.fr 62 11 13 55
25	FOFANA Boubacar	APCAM	boubacar.fofana@apcam.org 66 75 83 50
26	FOFANA Siaka	DNA	76 02 33 66
27	Hamet KEITA	Président Comité Local de l'eau Sélingué (CLE)	hamet1779@yahoo.fr 76 49 70 48/69 51 90 83
28	KAMARA Abou	Les ECHOS	kanouabou22@yahoo.fr
29	KANOUTE Tamba	DNH	76 30 45 74
30	KANTE Abdoulaye	AEDD	79 16 16 44
31	KANTE DEMBELE Marie Claire	Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) de Sikasso	onniciare@yahoo.fr
32	KANTE Hamidou	ORTM	74 69 52 18
33	KANTE Idrissa	ORTM	idi_kani01@yahoo.fr
34	KEBE Pathé A.	ODRS	kebepathe_07@yahoo.fr 66 80 12 67
35	KEITA Alphonse	Regroupement des Usager d'Eau de Manin Koura	62 36 83 94
36	KEITA Lamine	Comité Paritaire de Maninkoura	62 36 98 89
37	KEITA Lamine	ORTM	76 30 60 04
38	KEITA Louis S.	DNA	leivaye@yahoo.fr 75 20 66 28
39	KERGNA Alpha Oumar	IER/ECOFIL	akergna@yahoo.fr
40	KONATE Oumar	Le Prétoire	kaou17@yahoo.fr 76 01 66 10
41	KONE Djibril	ADAF/GALLE	adafgalle@afribone.net.ml 20 22 00 33
42	KORBO Adama	IER	korbo_adama@yahoo.fr 66 76 43 86

43	LE BARS Marjorie	IRD Bamako	marjorie-le-bars@ird.fr 77 03 16 00
44	MAIGA Halidou	Chercheur	mhalidou@yahoo.fr
45	Mme CAMARA Mineta DOUGNON	Coopérative étuve Riz Sélingué	66 80 03 63
46	Mme DIOP Aïssa MAIGA	FAO	maiga.aissa@fao.org /66 86 33 33
47	Mme KANSAYE Dicko Kansaye	DNH	dick_kans60@yahoo.fr
48	Ousmane MAIGA	ODRS	66 75 08 60
49	PAITAO Boubacar	L'Indépendant	pitao@hotmail.fr /66 62 55 09
50	SIDIBE Aboudou	CNOP	sidibeboudou@yahoo.fr
51	SIDIBE Souleymane	Office du Niger	soulesidibe@yahoo.fr
52	SINAYOGO Soumaïla	Président coopérative des pêcheurs Sélingué Carrière	77 70 18 15/66 89 57 57
53	SKINNER Jamie	IIED	jamie.skinner@iied.org
54	SOGODOGO Aguibou	Le Républicain	76 38 94 10
55	TOURE Younoussa	Consultant	76 41 91 34
56	TRAORE Daouda	Comité Paritaire de Sélingué	74 58 00 54
57	TRAORE Fodé	Président Union des S. Coopératives zone ODRS Sélingué	66 89 57 81/70 25 65 55
58	TRAORE Moussa	Comité local de l'eau Sélingué (CLE)	moussatraore226@yahoo.fr 66 79 73 44
59	TRAORE Sahada	CARE	Sahada.traore@co.care.org 76 79 71 69
60	ZOUTEWELLE Peter	Ambassade des Pays Bas	peter.zoutwelle@msinbuza.nl 70 26 29 47

3.4. Annexe 4: Produits des travaux de groupes

❖ Travail de groupe 1

Comment améliorer l'efficacité des OP pour leur permettre de remplir leurs fonctions, inclus:

- assurer le fonctionnement des mécanismes de gouvernance et la participation effective des OP dans ses mécanismes,
- négociations des financements pour les intrants;
- articuler leurs besoins et demandes pour conseil agricole / appui technique, économique et organisationnelle clairement et fortement aux agences responsables,
- renforcer le respect des cahiers de charges par tous (producteurs et MO) ?

TDR des travaux de groupe

3. Quelles sont les bonnes pratiques et expériences en la matière ?
4. Quelles sont les actions importantes à mettre en œuvre pour opérationnaliser les idées émises

Modérateur : Bamadou Cessouma

Résultat des travaux

- Président : Fodé TRAORE
- Rapporteur : Ouatisseke DIABATE
- Modérateur : Bamadou Cessouma

Fonctions des OP	Bonne pratiques et expériences	Actions importantes à mettre en œuvre des idées émises
assurer le fonctionnement des mécanismes de gouvernance et la participation effective des OP dans ses mécanismes	Fonctionnement des organes statutaires	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des membres des OP - Rendre redevable les responsable des OP vis-à-vis de leur base - Fédération des OP et création des faitières
négociations des financements pour les intrants;	Promotion de l'approche achat groupé pour équipement et intrant	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des besoins structurés et constitution d'un dossier de crédit groupé
articuler leurs besoins et demandes pour conseil agricole / appui technique, économique et organisationnelle clairement et fortement aux agences	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement concerté (OP-MO) du calendrier cultural - Concertation entre acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Les OP doivent disposer d'un document exprimant leurs besoins par priorité - calendrier saisonnier

responsables,	<ul style="list-style-type: none"> - Visite conjointe (OP-MO) des champs 	<ul style="list-style-type: none"> par les OP - La proactivité des OP vis-à-vis du Conseil agricole - Mettre en place d'un mécanisme du suivi – évaluation participatif de ce dispositif - Promouvoir des visites d'échanges d'expériences
renforcer le respect des cahiers de charges par tous (producteurs et MO) ?	<ul style="list-style-type: none"> - Une représentation de qualité pour les OP au niveau du comité Paritaire - Le comité Paritaire joue pleinement son rôle - Tous les acteurs (OP et MO) s'approprie le contenu du cahier de charge - Tous les acteurs respect les closes du cahier de charge 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion du cahier de charge en langues locales - Application des sanctions - Suivi évaluation périodique (du Comité Paritaire et de la mise en œuvre du cahier de charge

❖ Résultat des travaux du Groupe 2

L'accès au foncier est un sujet délicat et dépend en partie des coutumes et réalités de la zone en question. La croissance des familles installées sur les périmètres depuis longtemps mène au morcellement des parcelles. Les participants ont noté les enjeux suivants.

À l'Office du Niger il y avait 40,000 demandes pour 10,000 ha aménagés. On ne peut pas dans cette situation donner 3 ha par ménage (la taille de rentabilité économique minimale) et on est obligé de morceler. Cela veut dire qu'on donne des parcelles en deca du seuil de rentabilité, mais on garde la paix sociale.

Lors de la création d'un nouveau périmètre il faut d'abord négocier avec les détenteurs des droits coutumiers et « leur donner leur part » en fonction des us et coutumes.

Normalement on donne la priorité aux villages avoisinants (Office Niger). La solution est d'augmenter les superficies et ensuite donner 3 ha à chacun.

Il faut aller vers l'attribution des titres fonciers, mais attention : le titre (théoriquement) donne droit à la construction donc peut-être le bail serait mieux.

A Sélingué il faut recaser les exploitants actuels sur 3-5 ha de niveaux périmètres mais ça coûte cher. Pour les critères d'attribution il faut les appliquer strictement et éviter de donner des parcelles à des citoyens lointains.

Quand il est difficile de satisfaire la demande il faudra communiquer et informer les populations locales sur les critères de choix et le processus mené de manière transparente. Les décisions prises à huit clos sont à éviter.

C'est dans l'application rigoureuse des textes que l'attribution des parcelles et la gestion du périmètre doit se faire.

En ce qui concerne l'affectation aux femmes, à Maninkoura il manquait d'eau donc les femmes n'ont pas fait la demande. Au sein d'une même famille la femme peut demander une parcelle comme son mari.

Le gouvernement doit continuer à aménager pour satisfaire la demande.

On ne peut pas exclure les immigrants parce que c'est un investissement de l'Etat Malien pour tous les maliens.

Il faudra faire avancer les exploitants actuels à 3 ha d'abord ; ensuite attribuer la terre aux immigrants.

❖ **Résultat des travaux de Groupe 3**

Comment développer un système d'appui conseil qui répond aux demandes de différentes catégories de producteurs, et qui encourage l'innovation locale et les interactions équitables entre producteurs, chercheurs et conseillers agricole / services techniques.

Modérateur : Barbara Adolph

Discussion

Organisation des producteurs

- producteurs ne sont pas bien organisés –il faut qu'ils sont mieux organise et mieux structure

Approches

- Experience FAO : Champs ecoles producteurs / paysans – adaptation au changement climatique
 - o Introduction de programme
 - o Producteurs expriment leurs besoins

- FAO identifie des options (ex. semences adaptes, GIPD)
- Formation de groupe, 25 paysans
- Développement des champs écoles (expérimentation)
- GIPD : technologies appropriée (feuilles neem, savon pour lutte contre insectes)

Durabilité ? Besoin de beaucoup de cadre technique ?

- Innovation paysanne (programme APRAGIR) – apprentissage participatif pour la gestion intégrée de riz: inciter les producteurs de parler de leur propres expériences (bailleur Suisse);
- renforcement de la liaison recherche – développement
- Plateforme d'innovation entre recherche et producteurs

Rôle de CA

- changement de rôle de conseil agricole –
- nouvelle approche : conseil a la demande de producteurs, mais cela demande beaucoup de capacité

Contraintes organisationnelles et solutions possibles

- Nécessitent renforcement de service (renforcement de formation des agents)

Groupe 3		
Comment développer un système d'appui conseil qui répond aux demandes de différentes catégories de producteurs, et qui encourage l'innovation locale et les interactions équitables entre producteurs, chercheurs et conseillers agricole / services techniques.		
Contraintes	Solution	Commentaires / responsable
Faible capacité de CA – moyen de transport / mobilité, capacités techniques	Renforcement des capacités, par exemple avec les approches champs écoles producteurs (modelé FAO)	
	Dotation en moyen de transport, ressources logistiques, moyens financiers	
	Adresser la motivation des agents – bonne gestion, bonnes exemples des chefs, reconnaissance de mérite (par exemple, concours de MDR pour identifier les meilleurs producteurs semenciers et meilleurs agents d'encadrement)	
Insuffisance de perfectionnement de conseil	Formation continuée des agents, recyclage	
Insuffisance de valorisation des connaissances locales des producteurs	Il faut valoriser les connaissances locales des producteurs.	Certains projets ont fait un inventaire des connaissances des producteurs

Groupe 3		
Comment développer un système d'appui conseil qui répond aux demandes de différentes catégories de producteurs, et qui encourage l'innovation locale et les interactions équitables entre producteurs, chercheurs et conseillers agricole / services techniques.		
Contraintes	Solution	Commentaires / responsable
		(prolinnova.net)
Comportement et attitudes négatives de CA, faible prise en compte de contexte social	Améliorer la formation des conseiller agricoles – pour leurs apprendre à apprécier les connaissances des producteurs pour mieux adopter les innovations techniques	
Faible performance du CA– généralement producteurs ne sont pas satisfait	Introduire contrat de performance entre producteurs et l'Etat (essayé au Mali pour les privés, mais cela n'a pas marché)	
	Introduire un système de bonne planification, de gestion professionnelle et de suivi axé sur les résultats.	
Insuffisance des agents qui sont directement en contact avec les producteurs par rapport au personnel de bureau (par exemple, ODRS a un personnel de 118, mais seulement environ 20-30 sont directement sur le terrain)	Le recrutement continu des agents d'appui conseil rapprochés (niveau village)	
	Autres services au niveau de Sikasso (qui n'ont pas les moyens pour faire l'appui conseil) – est-ce que l'ODRS peut les appuyer avec des moyens ?	Mais budget d'ODRS est aussi insuffisant (?)
Organisation des producteurs : Producteurs ne sont pas bien organisés	Il faut qu'ils soient mieux organisés et mieux structurés en fonction des besoins. Former les groupes selon les intérêts, pas en fonction des opportunités	

3.5. Annexe 5 : Evaluation de l'atelier

